

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision : DVC-ART-2016-016</b>
<b>Direction de la vie communautaire</b>
<b>Service des arts et de la culture</b>
<b>Objet : Octroi d'aide financière à des organismes culturels</b>
<b>Date : 22 avril 2016</b>

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)**

Le conseil de la Ville de Lévis a adopté par résolution (CV-2008-09-24) un programme de soutien financier aux organismes partenaires.

Certains organismes culturels reçoivent également une aide financière, dans le cadre de l'Entente de développement culturel, pour la réalisation de projets de sensibilisation aux arts et au patrimoine. L'Entente de développement culturel est un programme distinct du programme de soutien financier aux organismes partenaires.

La sélection des projets retenus dans le cadre de l'Entente de développement culturel s'est faite en collaboration avec la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications suite à un appel de projets qui a été lancé en juin 2015 par le Service des arts et de la culture auprès de tous les organismes culturels reconnus. Les projets doivent rencontrer les objectifs visés par l'Entente de développement culturel et ne doivent pas être subventionnés par un des programmes du ministère de la Culture et des Communications ou du Conseil des Arts et Lettres du Québec.

L'aide financière à verser aux organismes de la communauté est identifiée au point « Financement » et annexée à la présente fiche de prise de décision. Tous les organismes figurant à l'annexe ont un statut d'organisme reconnu à la Ville de Lévis.

Tous les organismes figurant à l'annexe ont fait l'objet d'une vérification des éléments contenus dans le document « Aide-mémoire pour le traitement d'une demande de versement, par la Ville, d'une aide financière à un organisme », tel que préparé par la Direction des affaires juridiques et du greffe en juin 2012.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**

N/A

**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

Résolution du conseil de la Ville :  
Versement des aides financières :

CV du 24 mai 2016  
15 juin 2016

**FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)**

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
8 728 \$	02-788-53-970	8 728 \$		
6 001 \$	02-788-54-970	6 001 \$		
5 000 \$	02-791-10-970	5 000 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

**Commentaires**

Financement déjà autorisé par :

Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : Voir liste ci-dessus.

Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_

Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_

Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

Numéro du projet PTI : \_\_\_\_\_ Montants 2016 \_\_\_\_\_ 2017 \_\_\_\_\_ 2018 \_\_\_\_\_

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : 42 %, Entente de développement culturel pour le Festival Jazz Etcetera Lévis.

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 2016 / 04 / 22

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Versements des aides financières à effectuer pour le 15 juin 2016. Il est requis que la FPD soit à l'ordre du jour du conseil de la Ville du 24 mai 2016.

**PERSONNES CONSULTÉES**


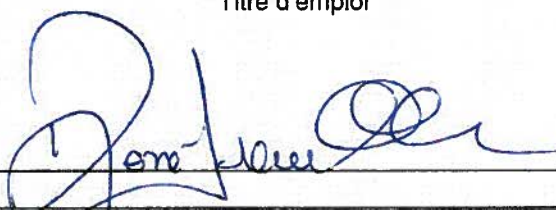
Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévus à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-ART-2016-016, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

- Festival Jazz Etcetera Lévis 5 000 \$
- Fondation du Mémorial des militaires 6 001 \$
- Groupe vocal Rive-Son inc. 3 273 \$
- Via musique 5 455 \$

**Liste des pièces jointes :** Annexe 1 : Liste des organismes et montants des subventions à verser

<b>Préparé par :</b> <u>Marie Légaré</u>		<b>Titre d'emploi :</b> <u>conseillère à la culture</u>
<b>Recommandé par :</b>		
 Chef du Service des arts et de la culture		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
<b>Commentaires :</b>		
<b>Signature de la Direction :</b> 		<b>Date :</b> <u>25/04/2016</u>

**COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

---

---

---

**Signature de la Direction générale :**  **Date :** 16/05/02

**DIRECTION DE LA VIE COMMUNAUTAIRE  
SERVICE DES ARTS ET DE LA CULTURE**

Liste des organismes subventionnés  
Annexe1 – FPD DVC-ART-2016-016

---

À l'exception des organismes en diffusion et en production, les montants de subvention sont calculés en fonction de différents critères, tels que : le nombre de participants ou le membership, le nombre de semaines d'activités par année, le nombre d'heures d'ouverture par semaine, le soutien à l'inscription, le nombre de professeurs à superviser, l'évaluation des programmes, le nombre d'activités de diffusion, etc. Une variation d'un de ces facteurs influence à la hausse ou à la baisse le montant de la subvention annuelle.

---

**FONCTIONNEMENT**

**GROUPE VOCAL RIVE-SON INC. (MATRICULE 1146331427) (Vérfié 1.04.2016)**

Rég. constitutif : Loi sur les compagnies partie 3

Numéro de fournisseur : 26700

Présidence : Madame Josée Parent, 418 836-7274

C.P. 39043 - Succ. St-Rédempteur, Lévis (Québec) G6K 1N6

Subvention permettant le maintien des activités de formation et de diffusion du chant choral.

Montant versé en 2014 : 3 184 \$

Montant versé en 2015 : 3 247 \$

**Montant à verser en 2016 :**

**3 273 \$**

**Somme de 3 273 \$, payable le 15 juin 2016**

**Code budgétaire : 02-788-53-970**

**VIA MUSIQUE (MATRICULE 1146334926) (Vérfié 1.04.2016)**

Rég. constitutif : Loi sur les compagnies partie 3

Numéro de fournisseur : 2823

601, route des Rivières, Lévis (Québec) G7A 2T7

Présidence : Madame Marie-Paule Talbot, 418 836-2033

Direction : Monsieur François Leclerc, 418 413-3709

Aide financière pour la sensibilisation et de la diffusion de la musique auprès de la clientèle jeunesse.

Montant versé en 2014 : 5 306 \$

Montant versé en 2015 : 5 412 \$

**Montant à verser en 2016 :**

**5 455 \$**

**Somme de 5 455 \$, payable le 15 juin 2016**

**Code budgétaire : 02-788-53-970**

**FONDATION DU MÉMORIAL DES MILITAIRES (MATRICULE 1143868702) (Vérfié 1.04.2016)**

Rég. constitutif : Loi sur les corporations canadiennes partie 2

Numéro de fournisseur : 2188

9805, boul. Guillaume-Couture, Lévis (Québec) G6V 9R4

Présidence : Monsieur Richard Garon, 418 838-7124

Subvention soutenant des activités de conservation et d'interprétation du patrimoine militaire.

Montant versé en 2014 : 5 836 \$

Montant versé en 2015 : 5 953 \$

**Montant à verser en 2016 :**

**6 001 \$**

**Somme de 6 001\$, payable le 15 juin 2016**

**Code budgétaire : 02-787-54-970**

**ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

**FESTIVAL JAZZ ETCETERA LÉVIS (MATRICULE 1160902384) (Vérfié 1.04.2016)**

Rég. constitutif : Loi sur les compagnies partie 3

Numéro de fournisseur : 3052

338, rue Marie-Rollet, Lévis (Québec) G6V 5P8

Direction : Monsieur François Brunet, 418 564-1530

Présidence : Monsieur Simon Théberge

**Projet : Subvention soutenant le projet « Initiation jazzée à la musique »**

**Montant à verser en 2016 - Entente de développement culturel**

**5 000 \$**

**Somme de 5 000 \$, payable le 15 juin 2016**

**Code budgétaire : 02-791-10-970 et extracomptable EDC-023-OR**